



Africa Initiative Programme

**ITURI UPDATE**

**JUILLET 2006**

---

Si vous avez des questions ou des commentaires, contactez nous DLCKivu@lycos.com, au bureau de l'AIP à Bunia, Quartier Lumumba, Boulevard de la Libération N° 53 derrière la Tribune Municipale, Tel : +243810078446, +254722472016

## **INTRODUCTION**

La situation politico-sécuritaire du District de l'Ituri a été marquée par le processus de désarmement pacifique et d'intégration dans les Territoires de Djugu et Irumu. Les élections présidentielle et législatives qui se sont déroulées le dimanche 30 juillet 2006 n'ont pas été en reste non plus. Il est à noter qu'un autre fait saillant a consisté en la condamnation en date du 02 août 2006, de Monsieur KAWA PANGA MANDRO, chef de la milice PUSIC au tribunal militaire de garnison de Bunia. En somme, la situation sécuritaire de tout le District a été calme pendant la période couverte par le présent rapport.

### **La Situation sécuritaire dans les Territoires de Djugu et Irumu**

En Territoire de Djugu, aucun cas d'affrontements n'a été enregistré tout au long du mois de juillet. Cela s'est justifié par les négociations de libération de Cinq Casques Bleus Népalais et par le désarmement et l'intégration des éléments du Commandant Peter Karim Udhaga et du Commandant NGUDJOLO Mathieu dans les FARDC. Malgré cela, le Territoire d'Irumu a été marqué, au début du mois de juillet, par un combat farouche ayant opposé les FARDC et les éléments de Colonel COBRA MATATA dans la localité de Tseyi (située à plus ou moins à 60km au sud de Bunia).

### **Le Territoire de Djugu**

En date du 28 mai 2006, un affrontement avait opposé les troupes de Commandant Peter KARIM aux FARDC appuyées par les Forces Onusiennes au bord de la rivière MBI dans le Groupement de LIBI, dans la Collectivité des Walendu Pitsi. Lors de cette opération militaire, les éléments de commandant Peter KARIM étaient parvenus à capturer huit Casques bleus Népalais de la MONUC. Prise d'otages qui avait provoqué l'arrêt immédiat des offensives

contre les éléments de Peter KARIM pour procéder aux différentes négociations.

Pour amorcer ces négociations, la Communauté internationale (Monuc) et le Gouvernement de la RDC avaient sensibilisé les Notables Lendu pour chercher les voies et moyens afin de se rapprocher avec leur frère commandant Peter pour analyser et discuter les points de vue qui pourront en donner les solutions intermédiaires et pacifiques entre eux. Chose qui était faite et ayant produit un résultat positif de la libération de cinq autres casques bleus des FARDC en date du 08 juillet 2006 dans la localité de DHOY, Groupement de MBR'BU, la Collectivité des Walendu PITSI devant les représentants du Gouvernement de la RDC, de la MONUC et des Notables préoccupés de cette libération. Lors de la cérémonie de négociation et de la remise des prisonniers de guerre dans la localité ci-haut indiquée, les propositions et recommandations suivantes avaient été présentées par les parties en négociation.

**a. Du Coté de Gouvernement de la RDC**

Dans sa lettre N°PR/CSE/CAB-CS/091/2006, le Directeur du Cabinet du Conseiller Spécial de Chef de l'Etat en matière de Sécurité a tout d'abord signifié son appréciation pour la bonne volonté de Commandant Peter KARIM pour la libération de deux casques bleus Népalais et l'avait encouragé à libérer rapidement les cinq autres népalais ; en suite, il lui avait confirmé au nom du Gouvernement de la RDC avoir donné son accord pour l'intégration des troupes de commandant Peter dans les FARDC et qu'ils pouvaient bénéficier d'une amnistie pour les faits de guerre commis contre le gouvernement de la RDC. Notons qu'en date du 08 juillet 2006, le commandant Peter KARIM a procédé par la libération de Cinq autres Casques bleus Népalais.

**b. Du Coté de Commandant Peter KARIM du FNI/FRPI**

Dans son allocution prononcée par son Conseiller Chargé de l'Administration à l'occasion de la libération de cinq casques bleus népalais de la MONUC en date du 08 juillet 2006, le Commandant Peter KARIM a donné des recommandations ci-après :

1. Que l'intégration de sa troupe au sein des FARDC soit précédée d'un Décret présidentiel et diffusé sur la voix des ondes comme ce fut le cas des Mayi-Mayi au Katanga et Sud-Kivu ;
2. La libération du Président de FNI et d'autres cadres arrêtés en prison de Makala à Kinshasa ;
3. Que l'intégration sans condition se passe sous l'œil de la Communauté internationale ;
4. Que les troupes de FNI regroupées en trois Brigades soient maintenues à l'Est du pays pour protéger les frontières jusqu'au départ de la MONUC et de l'Union Européenne ;

5. Que les moyens logistiques soient mis à leur disposition pour accomplir la noble mission ;
6. Que l'Ituri soit érigé en une région militaire dotée de trois Brigades dirigées par les éléments de Peter KARIM.

De toutes les propositions et recommandations données, il est à signaler qu'un site de regroupement des miliciens de Peter KARIM a été créé dans la localité de Kpandroma où ils pouvaient venir déposer les armes et munitions et passer au brassage dans le camp de Rwampara. Mais, on a constaté que le Commandant Peter KARIM présente encore une résistance de crainte et souhaite qu'il soit décoré dans son grade de Colonel avant de rejoindre son nouveau camp de Rwampara où le PNUD continue de construire les tentes pouvant servir de logis aux miliciens en formation militaire.

### **c. De la Part de Commandant NGUDJOLO Mathieu/MRC**

Signalons que le Commandant NGUDJOLO vit avec sa troupe dans la localité (PENYI) dans le groupement de BEDU EZEKERE. Chez le Commandant Peter KARIM, le processus de désarmement avait été excité grâce à la négociation de la libération de sept casques bleus népalais, tel n'a pas été le cas chez le Commandant NGUDJOLO. La voie diplomatique a été privilégiée en vue d'aboutir à un contact direct avec les représentants de la MONUC et du Gouvernement de la RDC. C'est pourquoi, en date du mercredi 26 juillet 2006, une délégation de la MONUC et du Gouvernement de la RDC s'est rendue se rencontrer avec les cadres politiques et militaires de Commandant NGUDJOLO. De cette assise, un protocole d'accord a été signé entre les délégations du Gouvernement de la RDC et du MRC (Mouvement Révolutionnaire Congolais) à KAMBUTSO, dans le Groupement de BEDU-EZEKERE en Territoire de Djugu en présence de la MONUC prise en qualité de facilitateur ou observateur. Au cours des discussions, les deux parties ont convenu de mettre fin au conflit armé en Ituri et de créer les conditions d'un retour à la paix, à la réconciliation entre les communautés congolaises, et à la consolidation du processus électoral. Les deux parties se sont mises d'accord sur les principes d'intégration des éléments armés du MRC ainsi que de l'amnistie générale dont bénéficient tous les membres de ce mouvement.

Durant les jours à venir, les deux parties ont convenu de tout mettre en œuvre pour permettre aux élections de 30 juillet de se tenir dans les conditions maximales de sécurité. Par conséquent, les deux parties se sont engagées à faciliter la libre circulation des personnes déplacées afin que celles-ci puissent se rendre dans leurs circonscriptions électorales pour voter librement et ensuite retourner à leurs lieux de résidence.

Dans cette rencontre, la MONUC était représentée par le Directeur de la MONUC/Ituri (Mr. Charles GOMIS), le MRC était représenté par le Commandant NGUDJOLO et le Gouvernement de la RDC était représenté par le Colonel MUKUNTO KIYANA Tim et d'autres membres de la délégation.

Dans les débats, le **Commandant NGUDJOLO a donné les recommandations suivantes** :

1. Les regroupements des troupes et indiquer les points des désarmements ;
2. Procéder à l'amnistie pour les cadres politico-militaires du MRC ;
3. L'intégration sans condition et la reconnaissance de leur grade actuel, sauf, les règles de l'armée devront être discutées en commun ;
4. Créer une région militaire en Ituri conformément au programme du Gouvernement de la 3<sup>e</sup> République ;
5. La libre circulation des populations et les biens.

Partant de cette rencontre, quelques cartes permettant la libre circulation ont été distribuées au commandant NGUDJOLO et certains membres influents pour leur permettre de sensibiliser les éléments du MRC sous son contrôle afin de les regrouper pour le brassage au camp de Rwampara dans les jours à venir. Donc, actuellement les opérations de sensibilisation se poursuivent dans la zone contrôlée par le Commandant Mathieu NGUDJOLO.

## **EN TERRITOIRE D'IRUMU**

### **d. La Position du Colonel COBRA / FRPI**

Actuellement, le Colonel COBRA MATATA garde sa position du Quartier Général de la FRPI dans la localité de TSEYI, située au Sud-ouest de la Collectivité des Walendu Bindi et à 60 km au sud de Bunia. Durant la période allant du 28 juin au 05 juillet 2006, la Collectivité des Walendu Bindi a vécu un moment des véritables affrontements entre les éléments de la FRPI dirigés par le Colonel COBRA et les FARDC. Suite à ces combats, les éléments des FARDC ont été repoussés jusque dans les localités de Kombokabo, Marabo, Ngadjo, Tinda, Aveba, Chekele, Kagaba et Gety. Autrement-dit, les forces des miliciens avaient récupéré l'ouest de la Collectivité jusqu'à la localité de Songolo (plus ou moins 35 km) et cela a produit le déplacement massif des populations Bira habitant les localités de Nyankunde, Kombokabo, Ngadjo, Marabo, Songolo, Djunde pour Bunia où un site des déplacés a été créé dans le Groupement de DELE (plus ou moins 4km de Bunia, route Kasenyi). Notons que les miliciens recourent au Groupement de BAVIBA, précisément dans la localité d'Olongba dans l'objectif d'exploitation de l'or.

Toutefois, actuellement les dernières positions des FARDC se situent sur le Mont AWI où on trouve les troupes de la 6<sup>e</sup> Brigade et à Olongba, Chekele, Gety, la 4<sup>e</sup> Brigade et le 811<sup>e</sup> bataillon à Nyankunde, Kombokabo (sur la route de Bunia-Komanda-Beni).

Comme les tensions d'offensive avaient un peu baissé entre les forces régulières et la troupe de la FRPI dans la Collectivité des Walendu Bindi, et surtout que les rumeurs circulaient en ce que les éléments du Colonel COBRA

pourront lancer une offensive farouche en date du 30 juillet afin de troubler les opérations de vote dans cette contrée de l'Ituri, cinq notables (parmi lesquels il y avait aussi Maître Wilson ADIRODU de l'AIP) ont pris le courage et le risque pour se rendre dans la localité de Tseyi en vue de rencontrer Colonel COBRA pour étudier les voies et moyens de sortie de cette crise politique comparativement aux éléments des Commandants Peter KARIM et NGUDJOLO Mathieu du MRC.

La délégation de cinq notables s'est rendue dans la localité de Tseyi (avec le moyen de transport facilité par la section politique de la MONUC/Ituri jusqu'à la localité de Kamatsi Kidogo, 8km de Tseyi à partir d'Aveba) en date du mardi 25 juillet 2006. Elle était accueillie par le Colonel COBRA MATATA (le Chef d'Etat Major de la FRPI). Vu que cette délégation des Notables était arrivée tardivement à Tseyi et surtout que les Cadres politiques et militaires de la FRPI n'étaient pas disposés de discuter dans cette soirée, on a jugé bon de réunir le lendemain matin mercredi 26 juillet à partir de 8heures précises jusque 14heures.

Introduite par une courte prière adressée par Monsieur Emmanuel KIZA (chargé des Finances de la FRPI), la réunion a été présidée par le Colonel COBRA et modérée par Monsieur Pascal ALEZO NGARI (Ministre à la défense et aux affaires politiques de la FRPI).

Concernant le processus électoral, la FRPI a adressé une lettre à la délégation des Notables Lendu Bindi venue de Bunia à Tseyi ayant son objet intitulé : *«Point de vue de la FRPI vis-à-vis des élections du 30 juillet 2006»*. Dans cette lettre, la FRPI a déclaré que sa parole d'honneur était que *«les élections se déroulent normalement et que les FARDC observent aussi le calme et cela jusqu'à l'installation du nouveau gouvernement jugé légitime»*.

Dans le second point, les membres de la FRPI ont justifié leur résistance vis-à-vis des forces régulières par les raisons ci-après :

- ◆ La non reconnaissance par le Gouvernement de la RDC des sacrifices humains consentis par la FRPI pour défendre l'intégrité territoriale de ce pays et pour libérer l'Ituri du joug de l'UPDF de l'Ouganda, du FPR du Rwanda et de l'UPC ;
- ◆ La marginalisation des cadres de la gestion des affaires publiques ;
- ◆ La nomination dans l'armée nationale seulement d'un Officier Général et de trois Officiers supérieurs dans toute une Brigade organique de la FRPI ;
- ◆ L'arrestation du Général de Brigade Germain KATANGA et compagnie qui croupissent jusqu'à ce jour dans la prison sans procès ;
- ◆ Le mauvais traitement infligé aux démobilisés de la FRPI par les FARDC ;
- ◆ La non application du message de son Excellence Monsieur le Ministre de la Défense Nationale, le Général Jean-Pierre ONDEKANE de l'intégration sans condition des éléments des groupes armés de l'Ituri dans les FARDC.

De cette problématique, les recommandations ci-après ont été données par les cadres de la FRPI :

1. L'implication des cadres dans la gestion des affaires publiques ;
2. L'intégration des éléments de la FRPI dans l'armée nationale et la reconnaissance des grades des Officiers ;
3. La nomination des Officiers de la FRPI dans les organes de commandement de l'Etat Major général, de commandement des Forces et des Régions Militaires des FARDC ;
4. La libération du Général de Brigade Germain KATANGA et sa suite en vue d'exercer leur fonction ;
5. La réhabilitation et/ou la reconstruction des infrastructures sociales détruites ;
6. L'amnistie pour les faits de guerre aux cadres politico-militaires de la FRPI ;
7. La prise en charge et assistance judiciaire des victimes de viol ;
8. L'assistance humanitaire aux déplacés de guerre.

Enfin, pour la réussite effective du processus d'intégration des éléments de la FRPI dans l'armée nationale, les mécanismes d'accompagnement ci-après ont été envisagés :

- a. Cessez-le-feu immédiat et arrêt des hostilités de part et d'autre ;
- b. Retrait des troupes des positions avancées pour créer une zone tampon entre Tseyi et Gety ; c'est-à-dire pour la FRPI : de KAMATSI à Tseyi et pour les FARDC : de Monts AWI à Gety ;
- c. Maintien de la position de la MONUC à AVEBA pour gérer la zone tampon devant servir à favoriser la tenue de dialogue à AVEBA entre la FRPI et le Gouvernement de la RDC, et permettre la libre circulation de la population civile ;
- d. Le regroupement des éléments de la FRPI dans leur Quartier Général à Tseyi ;
- e. Création de centre de brassage des éléments de la FRPI dans un lieu à déterminer de commun accord avec le Gouvernement ;
- f. Confirmation des grades des Officiers de la FRPI par le Décret Présidentiel.

Ce mémorandum signé par le Président de la FRPI (actuellement démobilisé dans le quartier des Marocains à Bunia) a été présenté par la délégation des notables au Représentant Adjoint du Secrétaire Spécial des Nations Unies en RDC et à la délégation du Gouvernement de la RDC en provenance de Kinshasa en date du jeudi 27 juillet 2006. De cette rencontre, les participants ont donné leurs accords de se rencontrer avec les cadres politico-militaires de la FRPI dirigée par le Colonel COBRA MATATA dans la localité de Kamatsi Mudogo en date du vendredi du 28 juillet. Malheureusement, les représentants n'ont pas obéi à ce rendez-vous très riche en couleur et significatif pour le processus d'intégration. Notons que cette rencontre est prévue pour la fois prochaine. Affaire à suivre.

En général, nous constatons que le processus des désarmements et d'intégrations des miliciens des Commandants de Peter KARIM, Mathieu

NGUDJOLO et COBRA MATATA est le seul moyen pour mettre fin aux hostilités de l'Ituri et sera effectif si le Gouvernement de la RDC arrivait à concrétiser en acte ses engagements vis-à-vis d'eux. Il sera malheureux lorsque les candidats perdants à la présidence récupèrent les miliciens de l'Ituri dans leur camp. Actuellement, un camp de brassage est à construction à Rwampara pour le regroupement de tous les groupes armés voulant intégrer l'armée nationale de la RDC. Dossier à suivre.

## **LE PROCESSUS ELECTORAL EN ITURI**

Enfin, la date du 30 juillet 2006 est prise par les peuples congolais comme une date historique. Elle met fin à la transition en RDC. Comme sur toute étendue du territoire de la RDC, le District de l'Ituri a aussi participé aux élections présidentielle et législatives. 16 Candidats présidentiels ont été votés parmi lesquels, en District de l'Ituri, le Président Joseph KABILA est le plus favori suivi de vice-Président Azarias RUBWERWA MANYWA. **Notons que ce dernier était voté par les partisans de l'UPC, jadis le parrain de l'UPC pendant les conflits interethniques de l'Ituri, car ayant jugé le Président Joseph KABILA d'avoir porté secours aux peuples Lendu pour contrecarrer les forces de l'UPC et ses alliés (Ouganda et Rwanda).**

En plus, 28 sièges ont été prévus pour les Candidats députés Nationaux dans les cinq Territoires constituant le District de l'Ituri, dont 2 sièges pour le Territoire de Mambasa, 5 sièges pour le Territoire d'Irumu, 8 sièges pour Djugu, 7 sièges pour Mahagi et enfin 6 sièges pour le Territoire d'ARU. Sauf, la population déplacée de la Collectivité des Walendu-Bindi à Komanda n'a pas eu la chance de voter pour faute des moyens des déplacements vers AVEBA et pour raisons légales.

En général, les campagnes électorales et les opérations de vote se sont déroulées dans une sagesse des peuples Ituriens. Aucun incident majeur n'a été enregistré de la part de la population, des candidats et des groupes armés. Donc, les actes présentés par les Ituriens montrent comment les actes barbares sont dépassés. Ils sont à féliciter. Toutefois, les résultats parviendront après trois semaines.

## **LA JUSTICE EN ITURI et LE DRC**

Depuis le début du mois de juillet 2006, un procès a été ouvert contre le Chef KAWA MANDRO PANGA au Tribunal Militaire garnison de l'Ituri à Bunia. Le Chef KAWA est né en date du 20 août 1973 dans la localité de Mandro, Groupement de TAMBAKI, Collectivité des Bahema Banywagi, Territoire de Djugu, District de l'Ituri, Province Orientale en RDC. Il a été poursuivi pour six préventions à savoir :

1. Avoir dirigé, organisé ou commandé un mouvement insurrectionnel dans la Collectivité des Bahema Banywagi (à Mandro, au Nord-Est de Bunia, au bord du lac Albert) dénommé « PUSIC » en octobre 2002 ;
2. Avoir détenu ou importé illégalement, sans titre les armes et munitions de guerre en 2002 à Tchomia de l'Ouganda et du Rwanda et en est passé aux aveux ;
3. Avoir commis le crime contre l'humanité en lançant une attaque contre les villages à Zumbe, attaque ayant produit l'occupation dans 48 heures de la localité de Zumbe et les pertes humaines plusieurs personnes dans la localité de Zumbe, Groupement de Bedu-Ezekere, Collectivité des Walendu Tatsi en Territoire de Djugu ;
4. Avoir commis le crime de guerre en incendiant plusieurs Ecoles, Eglises et Centres de santé dans la localité de Zumbe ;
5. Avoir porté les coups et blessures aggravés à Tchomia ;
6. Avoir tué ou assassiné Monsieur TIGRE BUKAKALA qui fut Administrateur du Territoire de Djugu en 2002 et n'ayant pas réagi contre les auteurs de l'infraction.

C'est pourquoi, conformément aux textes légaux internationaux et nationaux, le prévenu KAWA PANGA MANDRO a été condamné en date du 02 Août 2006 dans le jugement sous le Code pénal N°039/2006 et RMP. 227/PN/2006 au tribunal militaire garnison de l'Ituri à Bunia pour les peines ci-après :

- a) Pour la première infraction : 10 ans de servitude pénale principale ;
- b) La 2<sup>e</sup> infraction : 20 ans de SPP ;
- c) La 3<sup>e</sup> infraction : 20 ans de SPP ;
- d) La 4<sup>e</sup> infraction : 20 ans de SPP ;
- e) La 5<sup>e</sup> infraction : 20 ans de SPP ;
- f) La 6<sup>e</sup> infraction : 15 ans de SPP.

En appliquant le principe de la peine la plus forte, il a été condamné à une peine de 20 ans de servitude pénale principale et ne doit pas réjouir de ses droits politiques durant 15 ans en RDC.

En plus, il a été condamné au dommage et intérêt de 527.500 dollars Américains répartis à 14 victimes selon les préjudices subis par chacune des parties civiles. Son Conseil Avocat en est passé immédiatement en appel au niveau de la Cour Militaire basée à Kisangani, Chef-lieu de la Province Orientale.

Nous constatons que le District de l'Ituri revient dans la paix grâce aux processus des négociations entrepris par le Gouvernement de la RDC avec les miliciens réfractaires des Commandants de Peter KARIM, NGUDJOLO et COBRA, car aucun incident de circulation n'a été enregistré le dernier mois de juillet.

## **LISTE DES ACRONYMES**

<b>FARDC</b>	:	Forces Armées de la République Démocratique du Congo
<b>FNI</b>	:	Front Nationaliste et Intégrationniste
<b>FRPI</b>	:	Force de Résistance Patriotique en Ituri
<b>MONUC</b>	:	Mission des Nations unies au Congo
<b>NALU</b>	:	Armée Nationale de Libération de l'Ouganda
<b>PUSIC</b>	:	Parti pour l'Unité et la Sauvegarde de l'Intégrité du Congo
<b>UPC/L</b>	:	Union des Patriotes congolais/Thomas Lubanga